



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 85495

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la question des dépenses publiques, en France. À cet effet, le compte rendu n° 93 en date du 24 juin 2015 de la Commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire en présence du président de la Cour des comptes, recommande au Gouvernement « que les décisions d'investissements soient prises dans une perspective de long terme, en fonction de la capacité des projets à révéler le potentiel de production de l'économie française ; en fonction de leur propension à améliorer les conditions de vie des ménages ou à générer des gains de productivité ; en fonction des dépenses de fonctionnement qu'elles font peser durablement sur l'administration ». Au regard de cette recommandation, elle aimerait connaître l'avis du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85495

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5553

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)